

27 avril 2018

Programme rééquilibrage du lit de la Loire : un beau projet

Le projet de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes, porté par Voie Navigable de France en tant que maître d'ouvrage et par l'Etat, le Conseil régional des Pays de la Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne en tant que financeurs, fait l'objet depuis le 30 mars 2018 et jusqu'au 29 avril 2018 d'une concertation publique. FNE Pays de la Loire vient d'envoyer une contribution. Présentation de celle-ci

Des principes et une vision globale partagée

FNE Pays de la Loire partage les grands principes d'intervention de ce programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes qui sont le remodelage des ouvrages de navigation afin de redonner de l'espace de liberté à la Loire et la création d'une zone de transition en amont de Nantes pour réduire la pente de la ligne d'eau et favoriser le dépôt des sédiments en amont de l'aménagement.

Et comme l'indique Jean-Christophe GAVALLET, président de FNE Pays de la Loire « *nous sommes satisfaits que VNF porte un projet avec une **vision stratégique globale de restauration** du lit de la Loire. Cela permettra de coordonner au mieux les différentes interventions dans le temps et l'espace et d'éviter les actions isolées* ».

Un beau projet qui peut encore s'améliorer

Ce projet vise à restaurer des conditions environnementales plus favorables, objectif que FNE Pays de la Loire partage pleinement. Mais du fait d'un devoir de réussite en au regard des 42 millions d'euros d'argent public qui seront investis dans ce programme, FNE Pays de la Loire demande à ce que le suivi des impacts de ce programme puisse être consolidé avec l'installation d'appareils de mesure permettant de suivre l'origine et le devenir des matériaux mobilisés et de quantifier le flux sédimentaire

FNE Pays de la Loire sera vigilante sur les impacts environnementaux et le respect de la séquence Eviter-Réduire-Compenser et comme le précise Jean-Christophe GAVALLET « *demande à ce que la concertation se poursuive d'ici l'enquête publique et qu'il y ait la plus grande transparence sur les études d'avant-projet et de projet afin d'être associés au maximum et de pouvoir réagir afin d'enrichir les réflexions* ».